



République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

2024/
Commune d'Aubergenville
Conseil Municipal du 26/06/2024 – Délibération D2 N°24-047
3-5 Autres actes de gestion du domaine public - Tarifs

AN 2024
24-047

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE

L'an deux mille VINGT-QUATRE, le 26 juin à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire, à la mairie au 1 avenue de la Division Leclerc, sous la présidence de M. Gilles LÉCOLE, Maire d'Aubergenville,

Présents :

M. Gilles LÉCOLE, Mme Virginie MEUNIER, M. Didier JAHIER, Mme Fabienne PAULIN, Mme Sylvia PADIOU, M. Dimitri MENDY, Mme Marie-Christine LOZACH-PAÏOLA, Mme Laurence DENAND, Mme Agnès CHEVALIER, M. Joël DANIEL, M. André GODINEAU, Mme Sophie PRIMAS, Mme Faïza BOUJAOUANE-EL ALAMI, M. Ali HADIK, Mme Elodie MACHADO, Mme Florence VARIN, M. Lionel LECLER, Mme Peggy FRANÇOIS, M. Edward DANGELOT, Mme Nathalie COLAS, M. Thierry MONTANGERAND, M. Jean-Yves SAUVÉ, M. Guillaume BASSET, M. Philippe GARCIA, Mme Denise AMBLARD, M. Philippe GOMMARD

Absents ayant donné procuration :

M. Thierry RIHOUEY, procuration à Mme Sylvia PADIOU
M. Carlos SOARES, procuration à Mme Laurence DENAND
M. Olivier CATTELAÏN, procuration à Mme Virginie MEUNIER
M. Mario MANCUSO, procuration à M. Didier JAHIER
Mme Myriam DARGENT, procuration à Mme Peggy FRANÇOIS
Mme Nadette PRUVOST, procuration à M. Thierry MONTANGERAND

Absent excusé :

Mme Véronique WERNLÉ-LIORZOU

Mme Sylvia PADIOU est élue secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :

19/06/2024

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice	33
Présents	26
Votants	32

DATE D’AFFICHAGE :

19/06/2024

OBJET : CRÉATION DE TARIFS POUR LA STRUCTURE 16/25 ANS

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

REÇU EN PREFECTURE

le 02/07/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-078-2178 00291-2024 0626-DEL24_047-D

Vu la décision du Maire n°24/011 du 2 mai 2024 définissant les tarifs municipaux pour l'année 2024/2025,

Considérant que la Ville d'Aubergenville a créé une nouvelle structure dédiée aux 16/25 ans pour offrir un espace de rencontre, de développement personnel et professionnel ainsi qu'à encourager l'engagement citoyen de cette tranche d'âge,

Considérant qu'il est nécessaire de délibérer sur l'établissement de tarifs spécifiques pour l'accès à cette nouvelle structure,

Considérant que ces tarifs seront alignés avec ceux de la Capsule et de l'Espace Jeunes, conformément à la décision du Maire n°24/011 du 2 mai 2024 relative aux tarifs publics municipaux pour l'année 2024-2025 :

- Carte d'adhésion annuelle nominative : le prix pour les intra-muros s'élève à 6,21 euros et celui pour les extra-muros à 12,96 euros.
- Week-ends et sorties : le prix pour les intra-muros s'élève à hauteur de 50 % du coût de la prestation (droit d'entrée) et celui pour les extra-muros couvre l'intégralité du coût de la prestation (droit d'entrée).

Considérant que, pour les week-ends et les sorties, le transport sera payant en fonction des activités et la restauration sera à la charge de l'adhérent.

Considérant ces mesures visent à améliorer les services offerts aux jeunes de notre commune, tout en maintenant une politique tarifaire équitable et cohérente.

Considérant l'avis favorable et unanime de la Commission Jeunesse-Emploi réunie le 20 juin 2024,

Après avoir entendu l'exposé de M. Dimitri MENDY, Adjoint au maire délégué à la Jeunesse et l'Emploi,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés (25 voix Pour, 7 Abstentions : M. Thierry MONTANGERAND (pouvoir de Mme Nadette PRUVOST), M. Jean-Yves SAUVÉ, M. Guillaume BASSET, M. Philippe GARCIA, Mme Denise AMBLARD et M. Philippe GOMMARD),

- **ARTICLE 1 : APPROUVE** la création de tarifs pour la structure 16/25 ans,

- **ARTICLE 2 : VALIDE** la fixation des tarifs en alignement avec les tarifs existants de la Capsule et de l'Espace Jeunes à compter du 1^{er} septembre 2024.

*Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre*



Sylvia PADIOU,
Secrétaire de séance,



Gilles LÉCOLE,
Maire d'Aubergenville

AUBERGENVILLE (Yvelines)
Certifié exécutoire le présent acte transmis à M. le Sous-préfet le 02/07/2024
Et publié le 02/07/2024
Gilles LÉCOLE, Maire d'Aubergenville

